



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

12^e journée d'information

des **RCCI** et des **RCSI**

- Atelier 2 -

Jeudi 22 mars 2012

Palais des Congrès - Paris



Atelier 2 : L'élaboration de la réglementation financière en Europe: au confluent de plusieurs pouvoirs

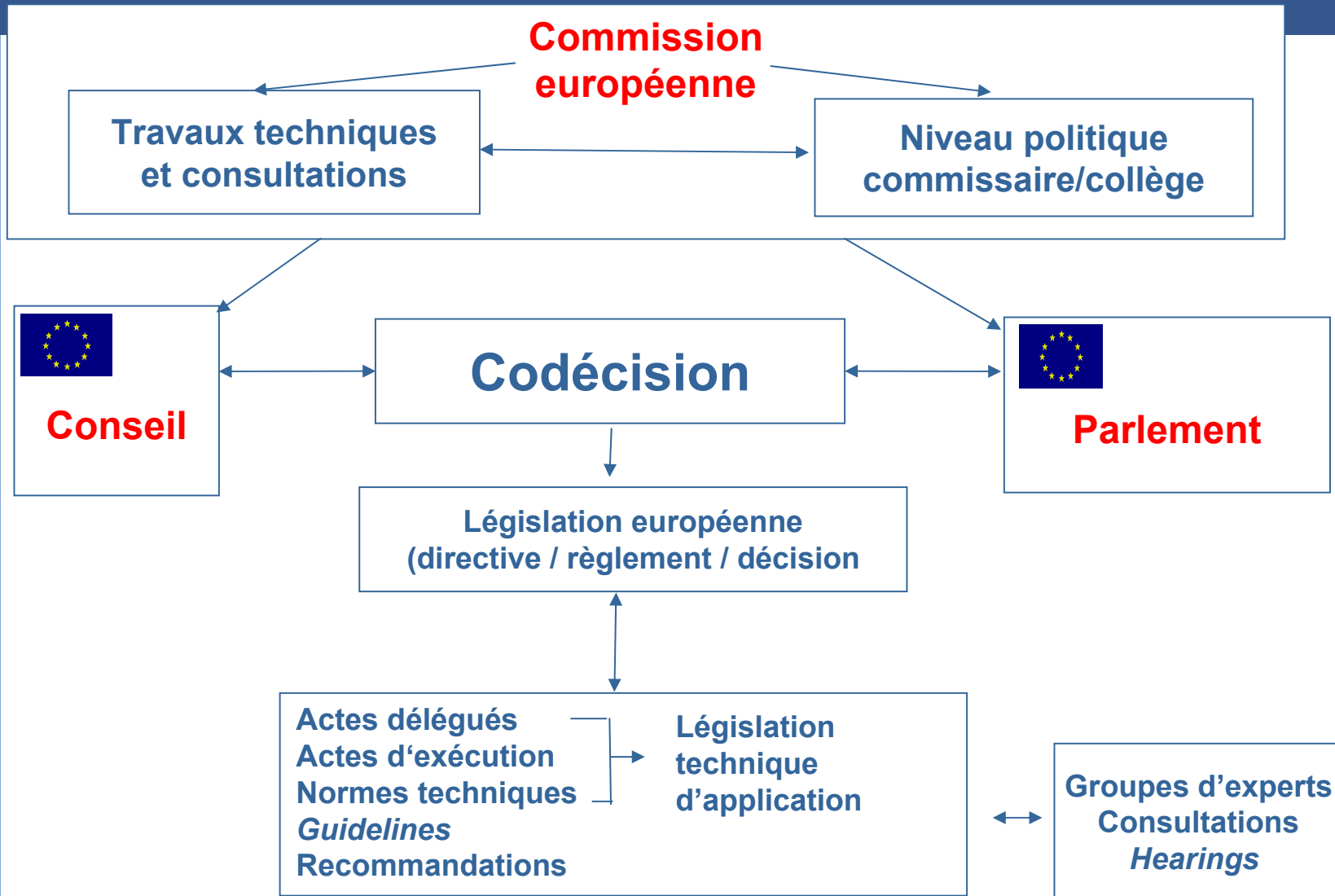
Animateur :

Françoise Buisson, *directrice, Division des affaires européennes et internationales, AMF*

Intervenants :

- **Laurent Degabriel**, *directeur, Investment and Reporting Division, ESMA*
- **Jean-Paul Gauzès**, *eurodéputé, groupe PPE, membre de la Commission des affaires économiques et monétaires, Parlement européen*
- **Etienne Oudot de Dainville**, *sous-directeur, Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*
- **Emil Paulis**, *directeur, Direction marchés financiers, DG Marché intérieur et services, Commission européenne*

Le processus de décision européen



Le processus de codécision

La **COMMISSION EUROPÉENNE** adopte une proposition de directive ou de règlement après un processus de consultation



PARLEMENT EUROPÉEN

Rapporteur et *Shadow* Rapporteurs

Procédure :

Auditions/Ateliers/Etudes
Document de travail / Exposé des motifs
Projet de rapport
Considération du projet de rapport
Amendement(s)
Considération des amendements
Compromis
Vote en commission ECON



CONSEIL

Procédure :

Réunions
Adoption d'une approche générale
Mandat de négociation

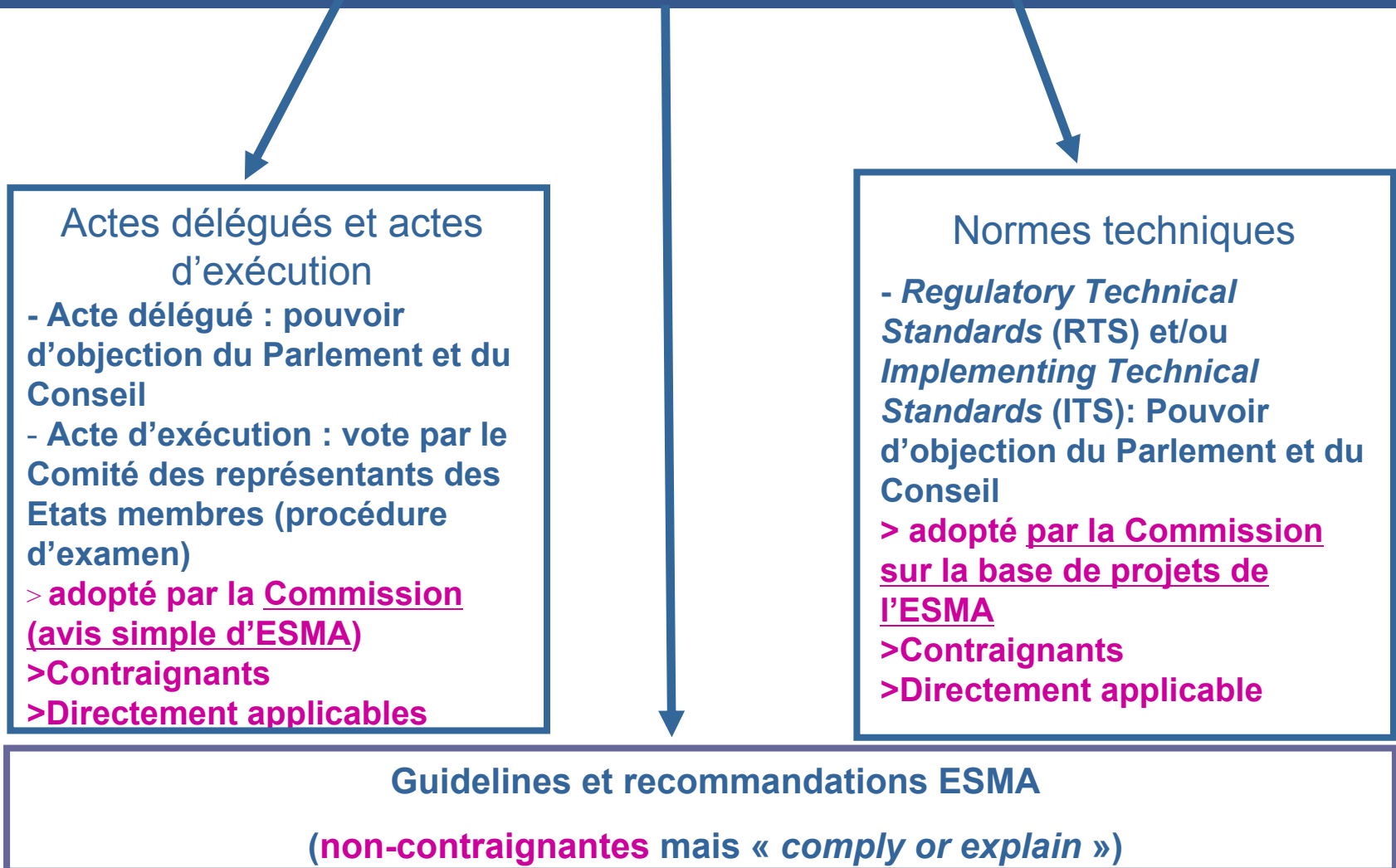
TRILOGUES (PE + CONSEIL + COM)

ADOPTION D'UN TEXTE COMMUN - VOTE EN PLÉNIÈRE À STRASBOURG

JURISTES-LINGUISTES

PUBLICATION DU TEXTE AU JOUE

Actes législatifs codécision (Parlement – Conseil)





12^e journée d'information

des **RCCI** et des **RCSI**

-Questions & Réponses -

Jeudi 22 mars 2012

Palais des Congrès - Paris